

Intitulé de la formation : Action éducative Petite Enfance

Module 12 : « La socialisation de l'enfant dans des situations de délaissement »

Public et niveau : Tout personnel social, éducatif travaillant dans le secteur de l'enfance. (Niveau V à II)

Durée : 2 jours

Dates : à déterminer en fonction des inscriptions

Lieu : en intra ou dans les locaux de l'IFAR

Objectifs :

- Savoir repérer et comprendre l'expression de la souffrance de l'enfant placé
- Apprendre à analyser les conséquences des mesures éducatives sur le développement psychique de l'enfant
- Comprendre les mécanismes conscients et inconscients dans le tissage des premiers liens parents-enfant
- Savoir prendre en compte les symptômes liés à la souffrance de séparation chez l'enfant
- Appréhender les incidences de la séparation sur le développement de l'enfant

Contenus :

- L'expression de la souffrance de l'enfant placé
- Les dysfonctionnements de l'interaction parent-enfant
- Vers une prise en charge spécifique et individualisée de l'enfant placé
- Les visites médiatisées et leurs conséquences sur l'enfant
- Incidence de l'idéologie du lien familial sur la prise en charge de l'enfant placé
- Travail autour des concepts d'attachement, d'appartenance, de séparation, de construction individuelle
- L'enfant face au placement
- Profil psychologique des parents défaillants
- Fonctionnement psychique des enfants placés
- Etudes de cas clinique

Techniques et supports pédagogiques :

Nos méthodes sont actives et participatives. Nous souhaitons que les stagiaires puissent coopérer à une réflexion collective, contribuant ainsi à une culture professionnelle commune et au travail en équipe.

Les techniques et supports pédagogiques utilisées sont : brainstorming, illustrations cliniques /études de cas, jeux de rôles/mise en situation. Un livret pédagogique de formation sera remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation.



N° DA : 31590626559

Intervenante : Formatrice Consultante de l'IFAR, Psychologue clinicienne

Coût de la formation

- Formation en Intra : 1000 € / jour
- Formation en Intra : 150 € / jour/pers

Information :

L'IFAR se réserve la possibilité d'annuler en cas de nombre insuffisant de stagiaires inscrits.

Minimum requis 8 et maximum 15

Une attestation sera remise à l'issue de la formation.

IFAR Association Loi 1901 à but non lucratif - Parc des Prés, 2 Rue Denis Papin, Bâtiment 2
59650 Villeneuve d'Ascq
Tél. : 03 20 09 99 08 - Fax : 03 20 09 99 19
E-mail : ifar@ifar59.fr

www.ifar-formations.org <https://www.facebook.com/association.ifar>